

# **PROVINCE DE QUÉBEC**

## **MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN**

**AUX PERSONNES ET ORGANISMES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS  
MINEURES #2018-357.**

# **AVIS PUBLIC**

## **EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ**

Eddy Alain, directeur-général & secrétaire-trésorier par intérim, de la Municipalité de Notre Dame de Montauban,

QUE lors d'une séance tenue le 14<sup>ième</sup> jour de septembre 2018, le conseil a adopté le projet de règlement sur les dérogations mineures et portant le numéro 2018-357,

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 octobre 2018, à 19 hres, au 477 avenue des loisirs, Notre Dame de Montauban. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité.

**DONNE A NOTRE DAME DE MONTAUBAN,  
CE 24 IEME JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MIL DIX- HUIT**

**EDDY ALAIN,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL & SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM**

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Eddy Alain, directeur général, secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Notre Dame de Montauban, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 24<sup>ième</sup> jour de septembre 2018 aux endroits prévus et dans l'édition du 27 septembre 2018 du journal L'Éveil.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 24<sup>ième</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2018

Eddy Alain  
Directeur général, secrétaire-trésorier par intérim